



Anne Hidalgo accueille le Président tunisien à l'Hôtel de Ville

Mercredi 8 avril à 10h30, Hôtel de Ville (4e)

Anne Hidalgo, Maire de Paris, accueillera Béji Caïd Essebsi, Président de la République tunisienne, mercredi à l'Hôtel de Ville. Ils évoqueront ensemble les liens d'amitié qui unissent Paris et la Tunisie.

Paris et la Tunisie sont liées par une longue relation d'amitié, fondée notamment sur la promotion de la démocratie et des libertés fondamentales. Anne Hidalgo et Béji Caïd Essebsi évoqueront ensemble la nécessaire solidarité entre les démocraties pour lutter contre l'intégrisme, l'engagement de la Maire de Paris de soutenir le développement du tourisme en Tunisie, et la coopération entre Paris et Tunis sur la mise en place d'une « école de la propreté ».

Suite à l'attentat du Musée du Bardo, Anne Hidalgo s'était rendue à Tunis dès le 19 mars pour témoigner de la solidarité des Parisiens au peuple tunisien. Elle avait également annoncé, à cette occasion, la tenue de la prochaine Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Tunis, en octobre 2015.

Déroulé :

- 10h30** Ouverture de l'accueil presse
5 rue de Lobau
- 11h** Arrivée de S. Exc. M. Béji Caïd Essebsi, Président de la République tunisienne
- 11h05** Temps photo puis entretien à huis clos
- 11h35** Passage en revue des officiels et signature du Parchemin

Modalités d'accréditation : **La Ville de Paris délivre les accréditations presse.** Les détenteurs d'une accréditation générale, délivrée par le Ministère des Affaires étrangères et du développement économique pour cette visite d'Etat, seront traités en priorité. Ils devront néanmoins se munir d'un surbadage auprès du service de presse de la Ville. Les éléments à communiquer figurent en annexe de cette invitation.

Modalités d'accès :

Les journalistes accrédités recevront une fiche technique, qui leur précisera les emplacements disponibles et les modalités d'accès. Le positionnement se fera par ordre d'arrivée.

Éléments à communiquer pour votre demande d'accréditation

Les demandes d'accréditation sont à adresser au service de presse de Paris avant le mardi 7 avril à 14h. Une fiche technique vous sera communiquée en retour, qui vous précisera les emplacements disponibles et les modalités d'accès.

Éléments à communiquer :

- NOM
- PRÉNOM
- MÉDIA
- FONCTION
- N° DE CARTE DE PRESSE
- ADRESSE PROFESSIONNELLE
- ADRESSE E-MAIL
- TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL
- CAMION RÉGIE

À noter :

- Sauf dérogation, aucun câblage ne sera autorisé dans l'Hôtel de Ville. Les caméras devront être autonomes ;
- Le nombre de places de stationnement des camions régie est limité : il est impératif de nous communiquer rapidement vos besoins ;

Les accréditations seront à retirer au secrétariat du service de presse de la Ville de Paris, 5 rue de Lobau, à partir du mercredi 8 avril à 10h30.

Contacts presse : Mélanie Rigaud / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61